

---

# Appel d'offres

## L'immigration francophone au Nouveau-Brunswick : constat et priorités (Livre blanc en immigration)

---

SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU BRUSNWICK

702 rue principale, bureau 204, Petit Rocher, NB, E8J 1V1 Téléphone: 506-783-4205 Télécopieur : 506-783-0629

[www.sanb.ca](http://www.sanb.ca)

# Appel d'offres

---

La Société de l'Acadie du Nouveau Brunswick (SANB) recherche les services professionnels (firme ou autre) pour assurer la rédaction d'un postulat relatif à l'immigration francophone axé sur la réalité du terrain, dans le but d'établir un constat clair et sans équivoque de ce que devrait être l'immigration de demain afin d'assurer la survie de nos communautés francophones.

## SANB

---

La SANB est l'organisme rassembleur et le porte-parole politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est vouée à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne de la province. La SANB est un organisme non partisan, qui revendique le respect des lois sur les langues officielles et l'avancement du projet de société qui est l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Depuis sa fondation en 1973, la SANB s'est forgée contre vents et marées une place dans toutes les grandes luttes ainsi que les grands débats de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

La seule province à avoir adopté une Loi sur les langues officielles au Canada doit avoir une communauté acadienne et francophone forte de ses convictions, qui vise le développement d'une communauté fière de son histoire, moderne et ouverte sur le monde. L'Acadie du NB œuvre pour le développement et l'épanouissement d'une population de langue française dans toutes les sphères. De par son mandat, la SANB favorise la concertation accrue dans la province et au sein de la francophonie canadienne.

### **BUTS**

- Participer à la reconnaissance et à l'épanouissement du peuple acadien
- Unir l'ensemble des locuteurs français (acadiens, francophones, francophiles) et de les sensibiliser aux enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques qu'ils doivent affronter, ainsi que s'occuper de tout sujet ayant trait à la protection et à la promotion de leurs droits et à l'avancement de leurs intérêts;

- Promouvoir la concertation entre l'ensemble des associations et organismes acadiens dans le but de favoriser le développement et l'avancement des intérêts de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick;
- Intervenir auprès des pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre des mesures législatives et politiques visant à assurer le mieux-être des Acadiens du Nouveau-Brunswick ;
- Participer aux organismes et mouvements de solidarité des communautés acadiennes et francophones sur les scènes canadienne et internationale.

## Contexte

---

Les efforts depuis les dernières années en termes d'immigration portent leurs fruits. De nombreux organismes, ont réussi, par des stratégies très ciblées, de faire connaître le Nouveau-Brunswick comme une destination de choix pour les nouveaux immigrants au Canada.

La preuve est qu'il y a de plus en plus de gens qui entament les démarches pour immigrer au Nouveau-Brunswick. Bien que les demandes ne cessent de croître, elles ne comblent pas à elles seules les défis que le Nouveau-Brunswick connaît.

La SANB croit fermement que le dossier de l'immigration francophone est à la croisée des chemins. Nous témoignons que la grande majorité des leaders de notre communauté constatent à quel point les changements démographiques risquent de mettre en doute l'avenir de la communauté acadienne, surtout dans les régions rurales. Entre le vieillissement naturel, l'assimilation et le non-transfert du français aux enfants, la proportion des francophones est en décroissance.

Aussi l'immigration francophone constitue un élément clé pour ralentir, et peut-être inverser le poids démographique des francophones au Nouveau-Brunswick. Cependant, avec tous les efforts déployés par le gouvernement tant fédéral que provincial, le résultat escompté est bien loin des objectifs fixés. Pourquoi un tel résultat mitigé ? Pour qu'elle soit pleinement efficiente et serve nos communautés, l'immigration francophone doit pouvoir compter sur l'engagement de tous les acteurs socio-économiques de la province, en tenant compte des différents défis selon les régions. L'immigration est un processus complexe, qui ne se limite pas à un nombre de candidats par année. Elle doit avant tout répondre aux besoins des communautés francophones, et des immigrants. En effet, on ne mesure pas assez les défis que rencontrent les immigrants francophones, et bien souvent peu de moyens sont investis pour y répondre.

Il n'en demeure pas moins que l'immigration francophone doit devenir un des piliers stratégiques pour le développement des communautés francophones. Il est donc urgent de développer une stratégie, basée sur des réalités socio-économiques des régions de la province, en tenant compte de leurs spécificités respectives. Les résultats de statistiques Canada pour le mois d'août auront un impact certain sur les mesures et les actions qu'il faudra mener pour pallier au déclin de la francophonie au Nouveau-Brunswick. L'avenir des communautés francophones est en jeu.

Cette première phase vise donc à établir un état des lieux sur l'immigration francophone vécu par les communautés francophones et les nouveaux arrivants. Il tiendra compte des réalités de chacune des régions de la province tant au niveau socio-économique que culturelles et des défis que rencontrent les immigrations francophones en fonction de leur région d'adoption.

Attaquons le problème de front.

## Objectifs

---

1. Dresser un état des lieux sur les enjeux et les défis auxquels sont confrontées les collectivités francophones pour attirer, accueillir et intégrer les immigrants francophones; et établir un comparatif nord/sud.
2. Dresser un état des lieux des enjeux et des difficultés rencontrées par les immigrants francophones en fonction des régions d'adoption.
3. Établir des mesures prioritaires destinées aux gouvernements et aux communautés francophones visant l'atteinte des objectifs en matière d'immigration francophone.
4. Sans prioriser pour autant, la SANB vise à comprendre les défis particuliers en matière d'immigration rurale et établir des stratégies en matière d'accueil et de rétention dans les régions rurales et semi-rurales.
5. L'approche vise des stratégies en matière de politiques publiques, afin d'influencer la formulation de celles-ci.

Le soumissionnaire doit préparer une soumission spécifiant l'approche proposée pour l'atteinte de ces objectifs.

**Le projet s'étend du 24 juillet 2017 au 15 mars 2018.**

# Exigences

---

Chaque soumissionnaire doit **préciser clairement** de quelles façons il ou elle rencontre les **exigences** suivantes :

- a. une expérience démontrée en ce qui a trait à la tenue de planifications stratégiques communautaires de niveau régional et/ou provincial, plan de développement global;
- b. une excellente connaissance du fonctionnement d'organismes sans but lucratif et des réalités qui s'y rattachent;
- c. des compétences approfondies au niveau de la gestion de projets d'envergure semblable et l'atteinte des résultats visés.
- d. Une connaissance des communautés francophones en situation minoritaire et une bonne perception des enjeux relatifs à l'immigration francophone.

Les **renseignements** suivants doivent également être détaillés :

- a. les compétences générales du soumissionnaire démontrant la **capacité d'entreprendre et de mener à terme un tel projet**;
- b. les personnes ou employés.e.s qui travailleront pour l'accomplissement des tâches.\*

*\*S'il est prévu que d'autres personnes participent à la réalisation du projet en plus du ou de la soumissionnaire, une présentation de ces personnes et de leur plan de travail détaillé par étape est requise.*

# Critères d'évaluation

---

Toutes les propositions seront évaluées en tenant compte de la qualité de chacun des critères listés ci-dessous.

- 1) Le dossier technique avec la stratégie proposée et le calendrier de réalisation
- 2) Les références en matière de gestion de projet.
- 3) La connaissance de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick en milieu minoritaire ainsi que l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.

# Honoraires

---

Le ou la soumissionnaire doit inclure avec sa soumission une description des dépenses prévues, incluant toutes les dépenses de déplacements, d'hébergement, de frais interurbains, etc., et le montant total demandé pour mener à terme le projet.

La SANB n'acceptera aucune autre surcharge ou frais administratifs associés à moins que l'autorisation en ait été obtenue au préalable par la direction générale.

Le budget sera alloué par étapes dans l'avancement du projet, qui sera fixé d'avance lors de la signature du contrat.

# Procédures

---

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur offre **en s'assurant de démontrer de quelles façons elles rencontrent les exigences et les renseignements demandés**. Il est également possible d'inclure tous les documents ou informations additionnels qu'elles jugent appropriés.

*\* Pendant la durée du contrat, l'expert.e conseil retenu.e devra travailler en étroite collaboration avec et sous la supervision la direction générale de la SANB afin d'assurer le bon déroulement du projet.*

**Les offres de service doivent être envoyées à :**

Ali Chaisson  
Directeur général  
SANB  
702 rue Principale, bureau 204  
Petit-Rocher (Nouveau-Brunswick) E8J 1V1

Téléphone: 506-783-0624  
Télécopieur : 506-783-0629  
Courriel : [operations@sanb.ca](mailto:operations@sanb.ca)  
Site web : [www.sanb.ca](http://www.sanb.ca)

**La date limite de réception des offres de service est le 13 juillet 2017 minuit.**